



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des sciences
sociales et politiques

RAPPORT DE SYNTHÈSE

**de l'auto-évaluation des cursus de *Bachelor (BA)* et *Master (MA)*
en Sciences du Sport et de l'activité physique de la Faculté des
Sciences Sociales et Politiques de l'Université de Lausanne**

Janvier 2017

Lausanne, le 30 janvier 2017

1. Le processus d'auto-évaluation des cursus (BA-MA) en Sciences du Sport dans les grandes lignes

Le processus d'auto-évaluation de la filière sciences du sport de la Faculté des Sciences Sociales et Politiques (SSP) s'est déroulé du 18 septembre 2014 (séance de lancement) au 8 décembre 2015 (visite des experts). Au cours de ces 15 mois, le Comité de pilotage¹ a mené des discussions sur la formation par une approche participative et réflexive impliquant l'ensemble des publics concernés (étudiants, assistants, enseignants académiques et des pratiques sportives, conseillère aux études). Ce processus a abouti à un rapport d'auto-évaluation et à un plan de développement (Annexe 1). Tous deux ont été présentés au Conseil de Faculté du 1^{er} octobre 2015.

Trois experts externes et deux internes² - dont le rôle était d'apporter un regard plus distancié sur le travail effectué par la commission et les conclusions auxquelles elle a abouti (à partir du rapport, du plan de développement et de la visite *in situ* mentionnés ci-dessus) - ont rédigé début février 2016 deux rapports d'expertise. Le rapport des experts internes atteste que le processus d'auto-évaluation a bien respecté les critères définis par la COVER. Quant à celui des experts externes, il valide d'une part les analyses faites quant au fonctionnement actuel du cursus et soutient d'autre part les objectifs et actions listés dans le plan de développement. Ils ont toutefois souhaité sensibiliser les représentants de la filière et de la Faculté sur les ressources à disposition au regard des objectifs et projets définis et leur priorisation. Ils incitent aussi - la Faculté et au-delà - à mener une réflexion approfondie sur le rayonnement des sciences du sport et plus spécifiquement sur le rôle que l'Institut doit jouer à Lausanne, capitale olympique. Aux yeux des experts, il conviendrait d'adapter plus encore nos formations en fonction des différents bassins et types d'emploi (du local à l'international). Ils suggèrent donc d'encourager par exemple la formation continue et la formation à distance et de proposer plus d'enseignements en anglais.

Début mars 2016, le Décanat de la Faculté des SSP a également réagi aux deux rapports d'expertise par le truchement d'une prise de position écrite. Si le point de vue du Décanat est en phase avec ceux du COPIL et des experts, il se montre toutefois mesuré sur le fait d'ouvrir nos formations à l'international. Bien que conscient des opportunités, il émet des réserves sur une mise en vigueur trop rapide de dispositifs favorisant l'attractivité compte tenu à la fois des adaptations importantes que cela imposerait aux règlements qui régissent actuellement l'UNIL, et de la nécessité pour la filière – après une forte croissance des effectifs – de consolider en premier lieu les acquis de formation et à adapter sa gouvernance.

Fin juillet 2016, la Direction a fait part de sa prise de position au Décanat. Hormis quelques précisions suggérées relatives aux responsabilités et à la priorisation ainsi que le souhait de voir mieux anticiper les effets du déménagement de l'Institut dans le bâtiment Synathlon, la Direction a validé les 23 objectifs du plan de développement.

¹ Marco ASTOLFI, Maître d'Enseignement et de Recherche à la FSSP, responsable des orientations « Enseignement » ; Nicolas BANCEL, Professeur Associé à la FSSP, responsable de l'orientation « Sciences Sociales et sport » ; Directeur de l'ISSUL de 2014 à 2016 ; Jérôme BARRAL, Président du COPIL, Maître d'Enseignement et de Recherche à la FSSP, Président de la Commission d'Enseignement de la filière sciences du sport de 2008 à 2014, responsable de l'orientation « Activités physiques adaptées et santé » de 2008 à 2015 ; Emmanuel BAYLE, Professeur Associé à la FSSP, responsable de l'orientation « Gestion du sport et des loisirs » ; Isabelle GENTON, Conseillère aux études en sciences du sport, rattachée au Décanat de la FSSP ; Bengt KAYSER, Professeur Ordinaire à la FBM, responsable de l'orientation « Entraînement et Performance », Directeur de l'ISMMS à Genève de 2005 à 2013 ; Directeur actuel de l'ISSUL ; Isabelle LIARDET, Enseignante en pratiques sportives, Services des Sports de l'UNIL-EPFL ; Grégoire MILLET, Professeur Associé à la FBM ; Directeur de l'ISSUL de 2012 à 2014 ; Orlan MORET, Assistant-Doctorant à la FSSP en 5^{ème} année ; Anne de MURALT, Chargée de mission qualité et auto-évaluation, rattachée au Décanat de la FSSP ; Pierre PFEFFERLE, Enseignant en pratiques sportives, Directeur du Services des Sports de l'UNIL-EPFL ; Grégory QUIN, Maître d'Enseignement et de Recherche à la FSSP, responsable des orientations « Enseignement » ; Jérémie ROSSET, Etudiant en MA en sciences du Sport et de l'éducation physique, orientation « Entraînement et Performance ».

² Experts externes : Marc Francaux, prof. ordinaire, Université catholique de Louvain ; Suzanne Laberge, prof. titulaire Université de Montréal, Jean Camy, prof. émérite, Université de Lyon. Experts internes : Alessandra Marguerat, étudiante FTSR, Jorge Spangenberg, privat-docent, FGSE

2. Les cinq grands chantiers démarrés suite à l'auto-évaluation

Signalons tout d'abord qu'à la suite de la prise de position du Décanat datant de mars 2016, la Commission d'enseignement de la filière s'est aussitôt emparée du plan de développement. A ce jour, plusieurs objectifs sont déjà en cours de réalisation ou bien entamés comme en atteste l'annexe 2 (Calendrier de mise en œuvre des objectifs définis par l'auto-évaluation pour les formations de BA et MA 2016-2025). Les cinq objectifs les plus importants sont présentés ci-dessous :

- a. **La refonte du plan d'études du Bachelor** : Cette réflexion a été motivée par le constat que ce cursus – bâti au départ pour former les futurs Maîtres d'éducation physique (MEP) - n'avait encore jamais fait l'objet de remaniement de fond. Des adaptations ponctuelles y ont été toutefois apportées entre autres lorsque les responsables de l'ISSUL ont développé des formations plus différenciées et adaptées au niveau du *Master*; celles-ci répondant aux besoins (existants ou émergents) des différents secteurs du sport et de l'activité physique. Le plan de développement préconise donc pour le *Bachelor* une réflexion approfondie sur le rééquilibrage disciplinaire, une meilleure cohérence et rationalisation de l'offre d'enseignements (pratique et théorique) pour pouvoir répondre à ces nouveaux projets de formation de plus en plus nombreux et variés. Ce remaniement doit tenir compte de contingences telles que la continuité entre théorie et pratique, la cohabitation de connaissances et compétences très hétérogènes et la nécessité à la fois d'un parcours plus lisible et mieux fléché mais avec des passerelles permettant une réorientation en fin de *Bachelor*. Dans le cadre de cette refonte, une réflexion sur le rôle et les objectifs de l'examen préalable doit être intégrée. Des responsables par niveau (propédeutique et BA 2^{ème} partie) se sont mobilisés dès le mois d'août 2016 pour travailler sur cet objectif jugé par tous comme fondamental et prioritaire.
- b. **L'adaptation de l'offre des pratiques sportives** : Du point de vue de la filière, une large offre de pratiques sportives doit être maintenue car elle constitue un élément indispensable d'un cursus complet en sciences du sport. Néanmoins, la définition d'un socle de disciplines fondamentales permettant une acquisition plus cohérente et progressive des connaissances d'une part et le renforcement des compétences méthodologiques et l'introduction de nouvelles pratiques (déploées soit sur le *Bachelor* ou le *Master* avec distinction optionnel - obligatoire) d'autre part, doivent être discutées. Par ailleurs, selon le plan de développement, cette discussion devra tenir compte des divers projets de formation proposés (les étudiants qui se destinent à l'enseignement et ceux qui se destinent à d'autres perspectives professionnelles) afin de moduler l'offre des pratiques en fonction des différents types de profils. Ce travail a été initié en août 2016 par le responsable des pratiques sportives de l'ISSUL en collaboration avec les responsables de domaines.
- c. **L'optimisation du parcours de formation des maîtres d'éducation physique (en collaboration avec la HEP-Vaud)** : Lors des discussions au sein du COPIL sur le *Master* orientation « Enseignement », la question de la collaboration avec la HEP-Vaud est immédiatement survenue. L'ensemble des acteurs impliqués (étudiants, assistants, enseignants) souhaitent voir clarifier – puis optimiser – les rôles des deux institutions dans la formation des MEP. Des solutions telles que le « tuilage » (améliorant ainsi la cohérence, diminuant les risques de redondances, et favorisant le raccourcissement du temps d'études) et l'utilisation des plateformes de discussion déjà existantes entre la HEP, le SEPS (Service de l'éducation physique et des sports de l'Etat de Vaud) et l'ISSUL doivent être envisagées. Tout en étant conscient des contraintes politiques et institutionnelles que représente cet objectif, le plan de développement suggère de mener cette réflexion de manière concertée et constructive. Dans cette optique, le responsable de l'orientation « Enseignement » s'est déjà emparé du dossier en réunissant les collègues concernés pour définir les contours de cette collaboration. La récente mise en place d'un *Master* en didactique de l'éducation physique et du sport (MADEPS) reflète bien cette volonté des deux institutions à collaborer à la mise en place de nouvelles formations.

- d. **Le développement de l'offre des enseignements spécifiques pour chacune des cinq orientations du *Master*³** : Malgré un sous-encadrement qui demeure encore dans le cursus du *Master*, le nombre d'enseignements dans les différentes orientations s'est étoffé au cours de ces dernières années ; soit au travers de recrutements d'enseignants dans la filière (ex : PCI et fusion avec l'ISMMS) soit en intégrant des enseignements dispensés par d'autres filières de la Faculté (et parfois au-delà) dans le plan d'études. Toutefois, ces ajouts ont souvent été opérés de manière réactive afin de répondre à des besoins immédiats. Cette succession d'ajouts risquant de menacer à terme la cohérence et la lisibilité du cursus, une reconfiguration des enseignements existants (aspects optionnel-obligatoire / commun-spécifique pour chacune des cinq orientations) est actuellement en cours de réalisation. Néanmoins, plusieurs thématiques importantes (p.ex. : Ethique et sport, sport et droit, prise en charge thérapeutique par l'exercice physique, etc.) demeurent encore absentes de l'offre. Par conséquent, la direction de l'ISSUL doit terminer d'identifier les manques puis – lorsque cela sera possible - approcher les ressources en interne. Autrement, elle proposera le recrutement d'enseignants correspondant aux profils définis à travers la Commission de planification académique. En outre, l'orientation « Gestion des sports et des loisirs » confrontée à la fois à des effectifs importants et à une forte concurrence dans le domaine du management du sport, développera des parcours de formation permettant aux étudiants de se profiler dans des sous-secteurs plus ciblés, tels que le tourisme sportif et les services des sports (communes, cantons).
- e. **La réorganisation de l'acquisition des compétences et l'encadrement des mémoires** : En raison de la croissance des effectifs – encore accentuée en 2013 suite à la fusion avec l'ISMMS - le nombre de mémoires soutenus dans le cursus de *Master* en sciences du sport a pratiquement doublé en 2 ans. Même si depuis 2016 l'amorce d'une possible détente a pu être constatée, certains enseignants et étudiants de *Master* sont toujours négativement impactés par le manque de ressources. A cette problématique de l'encadrement s'ajoute celle des inégalités à la fois dans les connaissances des étudiants sur les questions de méthodologie de recherche mais aussi sur la qualité du suivi offert à ces mêmes étudiants. Il a donc été décidé que – lors des prochains recrutements dans l'Institut - l'apport dans le cadre des mémoires doit être clairement pris en compte. La Direction de l'ISSUL ainsi que le Décanat de la Faculté doivent aussi réfléchir à des dispositifs concrets pour diminuer cette surcharge. En outre, cette discussion – initiée en août 2016 – interrogera aussi la coexistence de deux types de mémoires (15 ECTS et 30 ECTS) et le rôle des ateliers des mémorants.

3. Les derniers ajustements du plan de développement

Comme il est mentionné plus haut, le plan de développement a fait l'objet d'ajustements mineurs au fur et à mesure des prises de position. Comparée à la première version d'octobre 2015, la version de décembre 2016 comporte quelques précisions utiles sur les responsabilités en lien avec les objectifs définis. Par ailleurs, il est explicitement fait mention du déménagement de l'ISSUL – prévu à la fin de l'année 2017 – dans le nouveau bâtiment Synathlon. En effet, après le double rattachement facultaire qui a déjà permis de positionner le sport comme objet d'études aux confins de plusieurs disciplines, cette nouvelle visibilité du sport - voulue tant par l'UNIL que par les autorités cantonales et nationales - offrira aux étudiants et enseignants-chercheurs des conditions de travail encore améliorées et davantage d'opportunités pour travailler sur des projets d'envergure régionale, nationale et internationale (Plateforme de recherche sur le sport, REDS, CEO&GS). Si ce regroupement des membres de la filière facilitera les échanges formels et informels au sein de l'Institut, il apparaît que les responsables devront repenser les relations avec les trois autres Instituts de la Faculté des SSP, mais aussi les échanges avec les instances de la Faculté de Biologie et de Médecine (FBM). Une réflexion proactive à un modèle de gouvernance adapté à ce nouveau

³ Les cinq orientations actuelles du Master en sciences du mouvement et du sport sont : Activités physiques adaptées et santé (APAS), Enseignement, Entraînement et performance, Gestion du sport et des loisirs, Sciences sociales et sport.

positionnement stratégique au sein de l'Université est donc nécessaire. Dans cette transition, il apparaît essentiel que l'ISSUL puisse maîtriser ses priorités et son agenda et faire entendre ses besoins pour ne pas mettre ses membres et les infrastructures sous pression. En d'autres termes, il convient de combiner efficacement et réalistement l'essor des sciences du sport à Lausanne et les ressources à disposition. C'est dans cette optique qu'ont été introduites dans le plan de développement les notions d'importance et de priorité (demande par ailleurs formulée par les experts et appuyée par la Direction de l'UNIL) afin d'éviter une trop grande dispersion et ainsi ne pas épuiser les ressources à disposition. Convaincus par ces arbitrages, les membres de la filière reconnaissent les bénéfices de cet exercice d'auto-évaluation. Ils démontrent aussi leur motivation puisqu'en dépit de leur forte implication au quotidien - en raison de la jeunesse de la filière et de sa forte et rapide montée en puissance – les travaux mis en œuvre pour atteindre bon nombre d'objectifs (11 sur 23) sont déjà bien avancés.

<i>Bachelor 1/2</i>	N°	Objectifs	Actions	Indicateurs de réalisation	Moyens, ressources et personnes responsables	Calendrier
ANCRAGE	1**	Restructurer le plan d'étude du Bachelor pour l'adapter à l'ensemble des projets de formation proposés par la filière	Réexaminer l'offre d'enseignements en fonction des offres de <i>Master</i> / Proposer une meilleure complémentarité des contenus par des rééquilibrages disciplinaires / Différencier clairement la voie menant à l'enseignement des autres orientations / Evaluer les rééquilibrages possibles en interne et formuler des demandes pour les recrutements futurs	Réalisation d'un nouveau plan d'étude	Groupe de travail : Conseillère aux études, responsables des orientations de Master et des formations HEP-Vaud et IUFE / Bureau et Commissions d'enseignement ISSUL (Président) & Faculté	Démarrage : automne 2016 / Finalisation nouveau plan d'études du Bachelor: automne 2018/19
	2°	Développer les problématiques sociétales autour du sport et de l'activité physique	Identifier ces problématiques et anticiper leurs évolutions futures (modes de vie, santé, pathologies...) / chercher en interne les enseignants disposés à les aborder / formuler des besoins de recrutement	Création ou intégration de ces problématiques dans des enseignements identifiés	Bureau et Commission d'enseignement ISSUL (Président)	Démarrage : automne 2016 (après la fin du PCI) / Finalisation : automne 2020/21
CONTENU & ORGANISATION	3**	Ajuster l'offre des pratiques sportives en fonction des trajectoires de formation des étudiants	Proposer un socle de pratiques obligatoires et un plus grand volume d'heures pour les disciplines fondamentales (aspects sécurité, pratique, culture de la discipline) / Maintenir la diversité des APS sous une forme optionnelle sur l'ensemble du cursus Bachelor-Master / Examiner si de nouvelles pratiques sportives en lien avec le milieu scolaire ou les autres parcours de formation peuvent être intégrées	Opinion des acteurs concernés	Responsable des APS / Responsables de domaines APS / Bureau et Commissions d'enseignement ISSUL & Faculté	Démarrage : automne 2016 / Finalisation : automne 2018
	4*	Améliorer la progressivité et limiter les redondances "inutiles" dans le cursus de Bachelor	Sensibiliser les enseignants / Identifier les cours concernés / Examiner les risques de redondances dans les contenus d'enseignements "proches" / Formaliser les modifications de contenus ou introduire de nouveaux contenus pour éviter les "doublons" / Mieux différencier dans les évaluations la performance et les compétences en méthodologie des APS	Opinion des acteurs concernés ⁴	Enseignants du Bachelor / Bureau et Commission d'enseignement ISSUL / Responsables de domaines APS	Démarrage : automne 2016 / Finalisation : automne 2018
	5*	Développer l'offre en méthodologie des APS	Recenser les aspects méthodologiques déjà traités dans les APS / Etablir la liste des besoins transversaux et spécifiques non encore abordés / Proposer un dispositif progressif et équilibré vers le métier d'enseignant d'EPS sur l'ensemble du cursus Bachelor-Master	Création d'un enseignement crédité et identifié dans le plan d'étude / Opinion des acteurs concernés	Responsable des APS / Responsables de domaines APS / responsables HEP - IUFE / Président de la Commission d'enseignement ISSUL	Démarrage : automne 2017 / Finalisation : automne 2019

⁴ « Opinion des acteurs concernés » : le COPIL suggère de suivre l'évolution de la satisfaction des groupes (ex. étudiants, enseignants, collègues des écoles pédagogiques, etc.) concernés par les actions menées dans le cadre des plans de développement.

La colonne 2 (N°) indique les numéros des objectifs ainsi que leur niveau d'importance dans le plan de développement (**Prioritaire ; *Elevé ; °Normal).

<i>Bachelor 2/2</i>	N°	Objectifs	Actions	Indicateurs de réalisation	Moyens, ressources et personnes responsables	Calendrier
FONCTIONNEMENT	6*	Améliorer l'accompagnement des situations particulières	Regrouper des évaluations dans les grands domaines d'APS / Ouvrir la discussion sur la possibilité de valider des crédits anticipés en Master (blessures, échec sur une pratique) / Développer les canaux de communication concernant les tutorats en propédeutique	Nombre de cas de prolongement d'études	Bureau et Commissions d'enseignement ISSUL & Faculté / Conseillère aux études	Démarrage : automne 2018 / Finalisation : automne 2020
	7*	Redéfinir les objectifs de l'examen préalable	Prévoir un dispositif pour palier à une augmentation des candidats à l'examen préalable / Examiner les modalités de réussite de l'examen préalable pour répondre à l'ensemble des projets de formation proposés par la filière	Durabilité / adaptabilité du dispositif de l'examen préalable / Opinion des acteurs concernés	Responsable des APS / Bureau et Commission d'enseignement ISSUL	Démarrage : automne 2016 / Finalisation : automne 2018
	8°	Réduire les conflits d'horaire	Diminuer le nombre de mineures (surtout non enseignables ou non pertinentes pour les parcours de <i>Master</i>) / Optimiser l'organisation des enseignements de pratiques sportives en planifiant des groupes distincts sur les mêmes créneaux	Nombre de conflits entre les enseignements obligatoires	Responsable des APS / Directeur du CSUD / Bureau et Commission d'enseignement ISSUL	Démarrage : en cours / Finalisation : automne 2017
	9°	Réduire les coûts supplémentaires liés aux pratiques sportives	Evaluer pour chaque APS, le coût moyen en matériel et équipement spécifique aux sciences du sport / Réfléchir à des moyens d'actions collectives pour l'acquisition de matériel sportif à coût réduit (plates-formes d'échanges, rabais de groupes chez des équipementiers sportifs, etc.)	Diminution des coûts / Opinion des acteurs concernés	Responsables de domaines APS / Direction ISSUL	Démarrage : en cours / Finalisation : automne 2017
RESSOURCES & RESULTATS	10*	Mieux gérer la sollicitation des ressources (enseignants des pratiques sportives, assistants)	Formaliser le plus tôt possible les besoins d'encadrement avant chaque semestre / Récolter et tenir à jour les tâches et volume de travail auprès des assistant-e-s / Adapter les cahiers des charges en accord avec les personnes concernées / Valoriser les prestations des enseignants des pratiques sportives dans la filière sciences du sport auprès de leur employeur principal	Diminution des ajustements de dernière minute / Opinion des acteurs concernés / Nombre de formations et de projets d'intégration théorie-pratiques	Direction ISSUL / Décanat FSSP / RH	Démarrage : en cours / Finalisation : automne 2017
	11°	Mieux informer les étudiants sur les débouchés professionnels possibles des différentes orientations en Master	Recenser les débouchés actuels / Associer les anciens étudiants pour parler de leur métier / Créer des fiches métiers et une plateforme de présentation	Création d'un cycle de conférences (enseignement, séminaire), fiches sur les métiers du sport / Opinion des acteurs concernés	Responsables d'orientation de Master / Conseillère aux études / SOC	Démarrage : automne 2017 / Finalisation : automne 2019

MASTER 1/2	N°	Objectifs	Actions	Indicateurs de réalisation	Moyens, ressources et personnes responsables	Calendrier
<u>ANCORAGE</u>	12**	Optimiser le parcours de formation des maîtres d'éducation physique pour le secondaire 2 avec la HEP-Vaud	Organiser un groupe de travail en collaboration avec la HEP-Vaud / Recueillir les profils d'étudiants souhaités / Proposer un tuilage avec la HEP-Vaud / Allouer les enseignements selon les compétences propres à chaque institution	Nombre de réunions / Procès-verbaux / Création d'un parcours optimisé pour la formation des MEP en secondaire 2	Groupe de travail mixte (HEP-Vaud & IUFE & ISSUL) / Responsable orientation "Enseignement" ISSUL / Commissions d'enseignement ISSUL & Faculté	Démarrage : automne 2016/17 / Finalisation : Rentrée automne 2019
	13°	Connaître - pour la Suisse Romande - les futurs besoins en Maître d'éducation physique	Mettre en place un système de pointage régulier concernant les besoins en MEP dans les différents cantons romands et au Tessin	Grille prévisionnelle activée	Groupe de travail / Services d'éducation physique cantonaux / HEPs romandes et tessinoise	Démarrage : automne 2018 / Finalisation : automne 2020
	14°	Evaluer le potentiel d'attractivité à l'international pour stimuler la mobilité-IN	Planifier une évaluation des besoins et des ressources puis identifier des stratégies à adopter (enseignements à distance, utilisation de l'anglais, formations continues, etc.)	Procès-verbaux et rapports concernant ces besoins / Nombres de formations continues ou à distance / nombre de mobilité-IN	Responsables des Masters concernés / Service des Relations Internationales / Décanat FSSP	Démarrage : automne 2016 / Finalisation : automne 2021
<u>CONTENU & ORGANISATION</u>	15**	Développer l'offre des enseignements spécifiques pour chaque orientation de Master	Estimations des thématiques spécifiques à introduire dans chaque orientation de Master/ Déterminer les critères pour distinguer ce qui doit être commun ou spécifique à chaque orientation ainsi que ce qui est obligatoire ou optionnel / Recherche de ressources en interne et propositions de profils d'enseignants / Maintenir les collaborations avec les collègues des autres instituts de la FSSP après le déménagement au Synathlon	Nombre d'enseignements spécifiques par orientation / Nouveaux plans d'études / Opinion des acteurs concernés	Responsables des orientations de Master / Bureau et Commission d'enseignement ISSUL / Direction ISSUL	Démarrage : automne 2016 / Finalisation : automne 2018
	16*	Renforcer et valoriser la formation en méthodologie de recherche	Faire un état des lieux sur l'existant et les espaces de travail actuels dédiés à la méthodologie de recherche / Homogénéiser les plans d'études et identifier les prérequis à acquérir en <i>Bachelor</i>	Présence d'un enseignement obligatoire de méthodologie de recherche dans chaque orientation / Opinion des acteurs concernés	Groupe de travail / Bureau et Commission d'enseignement ISSUL (Président)	Démarrage : automne 2017 / Finalisation : automne 2019
	17*	Favoriser la mise en pratique des concepts théoriques et la transition vers le monde professionnel	Examiner les possibilités d'interactions entre les contenus théoriques et les enseignements des pratiques sportives / Etendre la place des stages / Développer les cours-blocs / Développer les soft-skills (compétences spécifiques et techniques) de cadre (ex. gestion de projet) / Créer des portfolios	Nombre de stages effectués / Nouveaux plans d'études / Listes des compétences de type soft-skills / Création d'outils d'aide à la transition professionnelle / Opinion des acteurs concernés	Responsables des orientations de Master / Bureau et Commissions d'enseignement ISSUL & faculté / Coordinateur de stages FSSP	Démarrage : automne 2018 / Finalisation : automne 2020
	18°	Stimuler et faciliter la mobilité-OUT	Examiner les mesures facilitant l'accès à la mobilité pour les étudiants des orientations de Master ouvertes à l'international (ex. gestion du sport et des loisirs) / Présélectionner des Universités "ISSUL-compatible" / Renforcer les soutiens pour le support à la mobilité (mobilisation de réseaux scientifiques des enseignants, soutien administratif) / Etendre cette mesure au Bachelor (deuxième partie)	Nombre de mobilité-OUT / Opinion des acteurs concernés	Responsable des relations internationales ISSUL / Conseillère aux études / Service des Relations Internationales / Décanat FSSP	Démarrage : automne 2017 / Finalisation : automne 2019

MASTER 2/2	N°	Objectifs	Actions	Indicateurs de réalisation	Moyens, ressources et personnes responsables	Calendrier
FONCTIONNEMENT	19*	Formaliser des réunions de travail en vue de coordonner et ajuster les contenus des enseignements et les orientations	Identifier des responsables par "bloc" d'enseignement (bachelor / Master; Sciences de la vie / Sciences humaines et sociales; etc.) / Proposer un calendrier de réunions / Structurer le processus de communication et l'arbre décisionnel / Adapter le modèle de gouvernance actuel de l'ISSUL avec une meilleure représentativité des responsables d'orientation de Master	Nombre de réunions créées / Ordre du jour et PVs de séance / Adaptation du modèle de gouvernance interne / Opinion des acteurs concernés	Bureau et Commission d'enseignement ISSUL / Direction ISSUL / Décanats FSSP et FBM	Démarrage : automne 2016 / Finalisation : automne 2020
	20°	Mieux intégrer l'hétérogénéité des étudiants	Identifier la nature et les causes de cette hétérogénéité / Envisager des stratégies d'enseignements de <i>Master</i> pour valoriser l'hétérogénéité des contenus de formation initiale / Adapter les prérequis pour l'accès aux orientations de Master	Opinion des acteurs concernés / Diminution des soutiens ponctuels et informels	Responsables des orientations de Master / Conseillère aux études	Démarrage : automne 2018 / Finalisation : automne 2020
RESSOURCES & RESULTATS	21**	Ré-organiser l'acquisition des compétences et renforcer l'encadrement pour les mémoires de recherche	Identifier les compétences à acquérir pendant le mémoire / Rechercher ou créer des dispositifs qui permettraient de valider certaines compétences en amont ou en parallèle du travail de mémoire (cf. ateliers des mémorants) / Clarifier les exigences pour l'obtention des crédits aux mémoires (15 ou 30 crédits-ECTS) / Préserver et renforcer les collaborations avec les collègues de la FSSP après le déménagement au Synathlon / Coordonner les recrutements avec les besoins d'encadrement de mémoires.	Listes des compétences et intitulés des enseignements qui les valident / Nombre de mémoires par enseignant à l'ISSUL / Critères plus clairs pour les mémoires à 15 crédits ECTS	Direction ISSUL / Décanat FSSP	Démarrage : automne 2016 / Finalisation : automne 2019
	22°	Améliorer le suivi des cohortes et mieux connaître le devenir des diplômés après la formation en sciences du sport	Identifier des indicateurs de suivi de cohortes / Mettre en place une base de données pour garder le contact avec les étudiants	Nombre d'indicateurs et procédure de récoltes / Création d'une base de données	Associations d'anciens étudiants / Alumnil / réseaux sociaux / UNISIS / Décanat FSSP (coordinateur de stage) / Direction de l'ISSUL	Démarrage : automne 2016 / Finalisation : automne 2018
	23°	Clarifier - en coordination avec les HEPs - les prérequis exigés pour poursuivre une formation de MEP	Récolter les informations et/contacter les responsables des différentes HEPs (Bejune, Valais, ...)	Documents d'information validés par les différentes partenaires de formations pédagogiques romandes et tessinoise	Responsable de l'orientation "Enseignement" / Conseillère aux études / Décanat FSSP	Démarrage : automne 2019 / Finalisation : automne 2021

Calendrier de mise en œuvre des objectifs définis par l'auto-évaluation pour les formations de BA et MA en sciences du sport 2016-2025.

Bachelor	Intitulés objectifs	Niveau hiér.¹	aut. 2015	aut. 2016	aut. 2017	aut. 2018	aut. 2019	aut. 2020	aut. 2021	aut. 2022	aut. 2023	aut. 2024	aut. 2025
objectif 1	Nouveau plan d'études BA	**		en cours									
objectif 3	Offre pratiques sportives	**		en cours									
objectif 4	Améliorer progressivité et redondances	*		en cours									
objectif 5	Méthodologie des APS	*											
objectif 6	Accompagnement situations particulières	*											
objectif 7	Objectifs examen préalable	*											
objectif 10	Gestion des ressources (APS, assistant-e-s)	*	en cours										
objectif 2	Problématiques sport et activité physique	°											
objectif 8	Réduire les conflits horaires	°	en cours										
objectif 9	Réduire coûts supplémentaires APS	°	en cours										
objectif 11	Information sur les débouchés prof.	°											

Master	Intitulés objectifs	Niveau hiér.¹		aut. 2016	aut. 2017	aut. 2018	aut. 2019	aut. 2020	aut. 2021	aut. 2022	aut. 2023	aut. 2024	aut. 2025
objectif 12	Parcours de formation Enseignement	**		en cours									
objectif 15	Offre enseignements spécifiques	**		en cours									
objectif 21	Compétences et encadrement des mémoires	**		en cours									
objectif 16	Valorisation méthodologie de la recherche	*											
objectif 17	Mise en pratique des concepts théoriques	*											
objectif 19	Réunions de travail et coordination	*											
objectif 13	Besoins futurs en Education Physique	°											
objectif 14	Attractivité internationale - mobilité IN	°											
objectif 18	Stimuler et faciliter la mobilité OUT	°											
objectif 20	Intégration hétérogénéité des étudiants	°											
objectif 22	Suivi des cohortes et devenir des gradués	°											
objectif 23	Pré-requis exigées des HEPs	°											
Nbre d'objectifs commencés			3	11	4	4	1	0	0				
Nbre d'objectifs terminés				0	3	5	7	6	2				

¹La colonne 3 (Niveau hiér.) indique le niveau d'importance des objectifs dans le plan de développement (**Prioritaire ; *Elevé ; °Normal).